Département du Pas-de-Calais ******

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer

Canton de Boulogne Sud

MAIRIE DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE (62360)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2019-34

DATE DE CONVOCATION 30//06/2019 L'an deux mil dix neuf, Le 04 juillet 2019 à 19 heures.

DATE D'AFFICHAGE 05//07/2019 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean Michel DEGREMONT, Maire.

Etaient présents :

NOMBRE DE CONSEILLERS

Mr Dominique NAVET, Me Fabienne PRIMA, Mr, Michel QUANDALLE, , Mr Alain FIX, , , Mr Bernard MOUSSAY , Jean Pierre FLOUR, Me Valérie DRANSART , Mme Béatrice BOULY, Mme AUGE Michèle, Mr Guy PETIT, Michel CLABAUT

Présents [12] Votants [18] Exprimés [18]

Excusé(e)s:

Mme Sophie MEURDESOIF donne pouvoir à Michel QUANDALLE Mr Jean DIDIER donne pouvoir à Catherine VANDEKERKHOVE donne pouvoir à Alain FIX Marie-Françoise LECAILLE, donne pouvoir à Dominique NAVET David NOEL donne pouvoir à Béatrice BOULY Michèle CAFFIER donne pouvoir à Jean Michel DEGREMONT

DÉPOSÉ A LA SOUS-PRÉFECTUFAbsent:



Mr Bernard GRARE

Formant la majorité des Membres en exercice.

Mme Béatrice BOULY est nommée secrétaire de séance

Objet : AIDE EUROPEENNE - CADRE LEADER

Monsieur le Maire présente le courrier reçu du Président du GAL Pays Boulonnais accordant un financement de l'Europe pour les travaux de cheminement piéton rue Jean

Legrand et d'en accepter l'encaissement dans la caisse de Madame la Trésorière d'Outreau.

Cheminement piétonnier Rue Jean Legrand Cadre LEADER

10 553.60 €

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 18 voix Pour, 0 Voix Contre et 0 Abstention approuve l'encaissement de la subvention octroyée par l'Europe dans le cadre LEADER pour la réalisation d'un cheminement piétonnier rue Jean Legrand.

Conseil Municipal : les Membres présents. Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

Fait à La capelle Les Boulogne

Le 04 Juillet 2019

Le Maire

Jean Michel DEGREMONI

SOUS-PRÉFEUTURE

LE 23 JUL. 20: